



Mézidon
Vallée d'Auge

Associations sportives

2026

Demande

de subvention



Hôtel de ville – Château du Breuil
Mézidon-Canon
14270 Mézidon Vallée d'Auge
02.31.20.01.96
www.mva14.fr

FA / AD / AL-JL / ML / MG

Objet : Dossier de subvention – Associations sportives de MVA

Monsieur François AUBEY
Maire

à

Mesdames et Messieurs les Président(e)s
d'Associations Sportives de Mézidon Vallée
d'Auge

Mézidon Vallée d'Auge, le 2 septembre 2025,

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser le dossier de demande de subvention au titre de l'année 2026. Celui-ci doit être renvoyé, **dûment complété avant le dimanche 2 novembre 2025** à l'adresse suivante :

Mairie de Mézidon Vallée d'Auge
Service des sports et de la vie associative
Hôtel de ville – Château du Breuil
Mézidon-Canon
14270 Mézidon Vallée d'Auge

Je vous informe qu'en cas de dossier non retourné, incomplet ou remis hors délai, la demande de subvention **ne sera pas prise en compte.**

Le service des Sports et de la Vie Associative reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 02.31.41.20.16. ou par mail à sports-et-associations@mva14.fr. Des pièces justificatives complémentaires pourront vous être demandées.

Vous pouvez maintenant effectuer toutes vos démarches en ligne de manière dématérialisée et retrouver les documents sur le site de la ville de Mézidon Vallée d'Auge, dans le menu « Je suis : Une association », page « Demande de subvention ».

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement,

Le Maire,



François AUBEY



Fiche 1 : renseignements de l'association*

Merci de compléter l'ensemble des informations demandées.

Nom de l'association

En toutes lettres (en cas de changement récent, indiquer aussi l'ancien titre et joindre l'extrait de publication au Journal Officiel)

* Si changement par rapport à 2025.

Objet (précisé dans les statuts)* :

N°RNA de l'Association :

(Répertoire National des Associations généré par la préfecture)

Adresse du Siège Social

Adresse : _____

Commune : _____ CP : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Coordonnées du correspondant (si différente du siège social)

Adresse : _____

Commune : _____ CP : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

Mairie de Mézidon Vallée d'Auge
Service des sports et de la vie associative
2 allée du parc du Breuil,
Mézidon-Canon, 14270 Mézidon Vallée d'Auge
02.31.41.20.16

Date de retour impératif du dossier avant le 2 novembre 2025

Tout dossier incomplet ou remis hors délai ne sera pas pris en compte.

Fiche 2 : renseignements du bureau*

* Si changement par rapport à 2025.

Constitution du bureau

Président.e

Monsieur

Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Secrétaire

Monsieur

Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Trésorier

Monsieur

Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Nombre d'adhérents/licenciés

Répartition	MVA		Hors MVA		TOTAL
	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans	
Nombre					

Fiche 3 : Bilan comptable dernier exercice clos*

Si votre association a moins d'une année d'existence, cette fiche n'est pas nécessaire.

* Le modèle de bilan comptable proposé l'est à titre indicatif.
Vous pouvez utiliser vos supports personnels.

Date de début de l'exercice

Date de fin de l'exercice

Du / / au / /

L'exercice comptable, période sur laquelle sont établis les comptes, dure en principe douze mois.

Trésorerie : fin de l'exercice

Solde des comptes courants	€
Solde des comptes sur livrets	€
Montant détenu en caisse	€
Montant d'autres placements bancaires	€

Créances : dernier jour de l'exercice

Montant des factures établies par l'association pour des prestations se rattachant à l'exercice mais non encaissées	€
Montant des cotisations non perçues	€
Montant des subventions attribuées pendant l'exercice et non encore encaissées	€

Dettes : dernier jour de l'exercice

Montant des emprunts bancaires ou autres restant dus	€
Montant des factures concernant l'exercice clos non encore acquittées ou réglées	€
Montant des dettes sociales et fiscales	€

Résultat de l'exercice

Montant total des produits	€
Montant total des charges	€
Résultat de l'exercice (différence entre le total des produits et le total des charges)	€

Fiche 4 : Budget prévisionnel 2026*

Charges

Achats

Eau, gaz, électricité	
Fournitures entretien & petit équipement	
Autres fournitures	

Total : €

Services extérieurs

Charges locatives & de copropriété	
Entretien et réparations	
Assurances	
Autres :	

Total : €

Autres services extérieurs

Personnel extérieur à l'association	
Publicité, publications, relations publiques	
Déplacements, missions, réceptions	
Frais postaux et télécommunications	
Frais bancaires	
Autres :	

Total : €

Impôts, taxes, versements assimilés

Total : €

Charges de personnel

Rémunération du personnel	
Charges sociales	

Total : €

Autres charges : gestion courante

Redevances (droits d'auteur et de reproduction, SACEM...)	
Subventions versées par l'association	
Autres :	

Total : €

Charges financières

Agios, intérêts des emprunts/dettes	
Autres :	

Total : €

Autres Total : €

TOTAL CHARGES : €

* Le modèle de budget prévisionnel proposé l'est à titre indicatif.
Vous pouvez utiliser vos supports personnels.

Produits

Recettes des activités

Total : €

Subventions

Etat	
Région	
Autres collectivités locales	
Mairie de Mézidon Vallée d'Auge	
Autres :	

Total : €

Mécénat et sponsoring

Total : €

Autres produits : gestion courante

Adhésions / Cotisations	
Autres :	

Total : €

Produits financiers

Total : €

Autres Total : €

TOTAL PRODUITS : €

Fiche 5 : Projet d'activités en 2026

Les principales activités de l'association en 2026

Actions envisagées pour réaliser ces objectifs en 2026

Manifestations prévues en 2026 et public ciblé par les actions

Les réussites de l'association en 2025

Les difficultés rencontrées par l'association en 2025

Fiche 6 : Montant de la subvention

Et pièces à joindre.

Renseignement obligatoire :

MONTANT SUBVENTION 2025 DEMANDÉE :

€

ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

Je, soussigné.e, certifie exacts les renseignements consignés dans la présente demande.

À

Cachet de l'association

le

Le, la Président.e

1. PIÈCES À JOINDRE POUR TOUTE DEMANDE

- Le présent dossier de demande de subvention dûment complété.
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale signé par le Président.
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'association.
- La grille tarifaire des cotisations.

2. PIÈCES À JOINDRE EN CAS DE 1^{ÈRE} DEMANDE OU CHANGEMENT DE STATUT

- Récépissé de déclaration de modification statutaire à la Préfecture ou Sous-Préfecture, y compris en cas de changement des membres du bureau.
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel.
- Nouveaux statuts.

Rappels des obligations de l'association

Conformément à la loi n° 2000-312 du 12 avril 2000, toute association doit transmettre, à l'administration ayant versé une subvention, un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

D'après la loi n°92-125 du 6 février 1992, les comptes d'une association subventionnée seront annexés au compte administratif de la collectivité qui a versé la subvention dans le cas d'un montant supérieur à 76 000 € ou à 50 % du budget de l'association.

Par ailleurs, la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 impose aux associations de faire appel aux services d'un commissaire aux comptes quand elles reçoivent une aide publique supérieure à 150 000 €. Le commissaire vérifiera la régularité et la sincérité des comptes.

Nous vous rappelons aussi que vos projets doivent être conformes à l'objet de votre association tel qu'il est défini dans les statuts.